



Juillet 2016

Table des matières

Notations	1
Evolution de la notation de long terme	1
Résumé	1
Actionnariat et Conseil d'Administration	3
Structure actionnariale	3
Composition du Conseil d'Administration	4
Modèle d'affaires et organisation	5
Lignes de métiers et stratégie	5
Le secteur	7
Organisation opérationnelle	9
Les filiales et les participations	10
Les certifications	11
Chiffres clés	12

TOTAL SÉNÉGAL

Sénégal

A-/Stable/w-3

Notations

Echelle	Régionale	Internationale
Méthodologie	Corporate	Corporate
Notation de long terme	A-	iB+
Perspective	Stable	Stable
Notation de court terme	w-3	iw-5
Surveillance	Non	Non

Evolution de la notation de long terme

WARA note Total Sénégal depuis novembre 2015. Cette notation a été **affirmée** en juillet 2016 à **A-/Stable/w-3** sur son échelle régionale

Résumé

Total Sénégal est le leader sénégalais de la distribution de carburants et produits/services connexes

Total Sénégal est le leader domestique de la distribution de carburants et de produits et services connexes. Majoritairement détenue par le Groupe Total (par le biais de Total Outre-Mer et Total Africa Ltd.) et inscrite à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) depuis février 2015, Total Sénégal est avant tout un distributeur de produits pétroliers raffinés. La société déploie deux principaux métiers au Sénégal : la gestion de son réseau de 175 stations-services, et la commercialisation de carburants auprès de sa clientèle d'entreprises.

Le Groupe Total est présent en Afrique depuis 1947. C'est en effet à cette date que la Compagnie Française de Distribution de Pétrole en Afrique (CFDPA) a été créée à Dakar, pour devenir Total Afrique de l'Ouest en 1960. Les activités sénégalaises ont pris le nom de Total Sénégal en 1976. Dans les années 90, la société a absorbé les actifs d'ESSO Sénégal, de la Société des Pétroles Mory et de Total Gaz. Après la fusion du Groupe Total avec Petrofina et le groupe Elf Aquitaine, Total Sénégal devient le leader du marché sénégalais de distribution de carburants, une place que la société n'a plus jamais perdue depuis lors, malgré l'intensité de la concurrence domestique.

Analyste principal
Charbel Ghazi
Tél : +221 33 825 72 22
Email : charbel.ghazi@rating-africa.org

Analyste support
Moro Kamara
Tél : +221 33 825 72 22
Email : moro.kamara@rating-africa.org

Le Groupe Total, Total Africa Ltd. et Total Outre-Mer

Le Groupe Total : Depuis les années 20, le Groupe Total s'est diversifié pour devenir l'une des premières compagnies mondiales dans le secteur de l'énergie. Total S.A., la société de tête du Groupe, représente la première capitalisation boursière de la place de Paris, avec plus de 100 milliards d'euros. Fort de plus de 100.000 collaborateurs, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 150,6 milliards d'euros en 2015. Totalement intégré et présent dans 130 pays sur les 5 continents, le Groupe couvre tous les segments de l'industrie pétrolière et gazière, de l'amont (prospection et extraction) vers l'aval (distribution de produits pétroliers transformés), en passant par le raffinage et la chimie, ainsi que le transport et les services. Le Groupe Total est reconnu pour son avantage comparatif en termes d'expertise technique. Aujourd'hui, outre les hydrocarbures, le Groupe s'intéresse de plus en plus aux énergies nouvelles. D'un point de vue organisationnel, le Groupe Total se compose de trois « secteurs » complémentaires : le Secteur Amont (incluant deux directions : Exploration-Production et Gas & Power) ; le Secteur Raffinage-Chimie (incluant le raffinage, la pétrochimie, la chimie de spécialité et les activités de trading-shipping) ; et le Secteur Marketing & Services (qui recouvre l'approvisionnement et la commercialisation de produits pétroliers ainsi que les énergies nouvelles).

A compter du 1^{er} septembre 2016, le groupe Total devrait se réorganiser en interne avec la création d'une nouvelle branche « Gaz, renouvelables et électricité » pour porter sa stratégie à horizon 2035.

Total Africa Ltd. : c'est une société de droit britannique. Sa principale activité consiste en la gestion financière des investissements du Secteur Marketing & Services du Groupe Total (Total Marketing Services) en Afrique et au Moyen-Orient. Cette société holding contrôle des participations dans de nombreuses filiales du Groupe en Afrique. A fin 2015, Total Africa Ltd. détenait 46% du capital de Total Sénégal.

Total Outre-Mer : c'est une société de droit français ayant pour objet la recherche, l'industrie et le commerce des hydrocarbures et de leurs dérivés, et plus généralement de l'énergie. Son champ d'action est mondial. En Afrique, Total Outre-Mer contrôle des participations directes ou indirectes dans la plupart des filiales du Secteur Marketing & Services du Groupe Total. A fin 2015, Total Outre-Mer détenait 23,1% du capital de Total Sénégal.

Deux conventions lient Total Sénégal à son parent Total Outre-Mer (TOM). En l'espèce, les deux entités s'appuient sur :

- Un contrat de prestation de services de conseil et d'assistance: Cette convention a été signée le 8 janvier 2015. Elle a pour objet de décrire et préciser les conditions et modalités selon lesquelles Total Sénégal fournit à TOM des prestations de conseil et d'assistance en particulier en matière d'hygiène, sécurité, environnement, qualité (HSEQ) ; de logistique ; de marketing et de commerce ; de ressources humaines ; de gouvernance et de contrôle interne ; ainsi que d'informatique. Ces prestations consistent pour Total Sénégal à formuler des conseils à TOM dans le cadre d'une obligation de moyens. Elle prend effet à compter du 1^{er} septembre 2014 et se termine le 31 décembre 2020. La rémunération des prestations rendues correspond à l'ensemble des coûts réels supportés par Total Sénégal pour la réalisation des prestations augmenté d'une marge calculée sur une partie des coûts conformément à la méthode du prix de revient majoré. Les coûts supportés incluent les composantes suivantes : i) coûts internes: frais de personnel et charges sociales ; ii) coûts externes: coûts des services extérieurs spécifiquement engagés dans le but de rendre les prestations à TOM (exemple: frais divers, honoraires et prestations extérieures, loyers, frais informatiques, frais de mission). Une marge de 5% calculée sur le montant des coûts internes est ajoutée aux coûts. Aucune marge n'est appliquée aux coûts externes. Tous les autres coûts

TOTAL SÉNÉGAL

supplémentaires supportés par Total Sénégal dans le cadre de l'exécution du contrat sont facturés en sus sur présentation des documents et justificatifs. Ces coûts seront facturés « *at cost* ». La facturation est faite trimestriellement. Pour l'exercice 2015, le montant facturé par Total Sénégal à TOM au titre de cette convention s'élève à 1 633 millions F CFA hors taxes.

- Un contrat d'assistance générale: Cette convention a été signée le 18 mai 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010. Elle annule et remplace la convention d'assistance générale signée le 1^{er} janvier 2002. Elle fixe les modalités et conditions dans lesquelles les services indirects sont fournis à Total Sénégal par Total Outre-Mer. Les services indirects sont définis comme des services rendus par TOM à l'ensemble des entités de la branche Raffinage et Marketing, et dont la nature, la diversité et la fréquence ne permettent pas d'individualiser le service rendu. Il est procédé à l'allocation, à Total Sénégal, d'une quote-part de la base de coûts représentative du bénéfice que celle-ci retire des services indirects rendus par TOM. Une marge de 5% calculée sur le montant des coûts internes attribués à Total Sénégal est ajoutée à la quote-part des coûts qui lui sont alloués. La rémunération est faite selon les modalités suivantes : i) une première facture au cours du mois de juin de l'année N, établie sur la base des coûts budgétés de l'exercice N et à hauteur de 50% de ces coûts ; ii) une deuxième facture au cours du mois de novembre de l'année N, établie sur la base des prévisions de clôture de l'exercice en cours déduction faite du montant facturé en juin ; iii) le cas échéant, une troisième facture de régularisations au mois de mars de l'année N+1 sur la base des coûts réels de l'année N. Pour l'exercice 2015, le montant facturé par TOM à Total Sénégal au titre de cette convention s'élève à 1 528 millions de F CFA hors taxes.

Actionnariat et Conseil d'Administration

Structure actionnariale

L'actionnariat de Total Sénégal est dominé par deux entités du Groupe Total

La répartition du capital de Total Sénégal se présente comme suit au 31 décembre 2015 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale de l'action	Montant du capital (millions de FCFA)	Pourcentage de détention
Total Outre-Mer	752 550	1 000	752,55	23,1%
Total (Africa) Ltd.	1 498 570	1 000	1 498,57	46,0%
Divers autres porteurs	1 006 650	1 000	1 006,65	30,9%
TOTAL	3 257 770	1 000	3 257,77	100,00%

Total Sénégal est cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). 30,9% de son capital constituent le flottant. La BRVM impose qu'au moins 20% du capital d'une entreprise cotée soient offerts au flottant. Au 22 juin 2016, la performance du titre Total Sénégal (TTLS) sur la BRVM est résumée dans le tableau ci-dessous. Le titre a atteint 29 500 F CFA à ce jour, soit une hausse de 129% par rapport au cours au cours d'introduction (12 900 F CFA) du 20 février 2015, et une baisse de 15% par rapport au cours le plus haut (34 000 FCFA), enregistré le 04 avril 2016.

TOTAL SÉNÉGAL

Symbole	TTLS
Date d'introduction	20/02/2015
ISIN	SN0000000357
COMPARTIMENT	Premier compartiment
CLASSE DE CAPITALISATION	B : Entre 10 et 100 milliards FCFA
Cours en F CFA au 31/12/2014	--
Cours en F CFA au 31/12/2015	26 200
Cours jour en F CFA du 22/06/2016	29 500
Palmarès en F CFA de l'année 2016 au 22/06/2016	
Premier (04/01/2016)	25 000
Plus Bas (27/01/2016)	24 950
Plus Haut (05/04/2016)	34 000

Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration au 15 juin 2016 reflète largement le contrôle qu'exerce le Groupe Total sur sa filiale sénégalaise

Nom	Qualité	Autres informations
M ^{me} Ada EZE	Président du Conseil d'Administration	Groupe Total
M. Momar NGUER	Administrateur	Groupe Total
M ^{me} Fatimatou Zahra DIOP	Administrateur Indépendant	Vice-Présidente de la fondation AFRIVAC, Secrétaire Générale de la BCEAO
M. Cheikh Tidiane MBAYE	Administrateur indépendant	Administrateur au sein de la Sonatel, Grande Côte Opération Sénégal, Société Générale de Banques au Sénégal et Chain Hôtel Sénégal (Radisson)
M. Gérard PRUNEAU	Administrateur	R.P Total Outre-Mer
M. François IOOS	Administrateur	Directeur Général de Total Sénégal. PCA de la Compagnie Sénégalaise des Lubrifiants (CSL), représentant permanent de Total Sénégal au Conseil d'administration de la Société Africaine de Raffinage (SAR), de SENSTOCK et de SENJET R.P Total Africa Ltd.
M. Ameth AMAR	Administrateur Indépendant	Administrateur au sein de la Nouvelle Minoterie Africaine, la Banque Nationale de Développement Economique, SERT
M. Damien DE LA FAYOLLE	Administrateur	Groupe Total
M. Papa Pathé DIONE	Administrateur indépendant	PCA de Terenga Participations, Administrateur au sein de SUNU Assurances Vie Sénégal, Kajas Microfinance

Modèle d'affaires et organisation

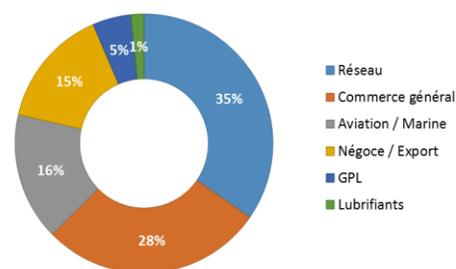
Lignes de métiers et stratégie

Six lignes de métier, dont deux sont dominantes : le réseau de stations-service, et le commerce général avec les (grands) clients industriels

Les activités de Total Sénégal sont l'importation, le stockage, le négoce et la distribution, sur le marché national (et accessoirement régional) de produits pétroliers. Ses six lignes de métier sont les suivantes :

- i. Le réseau de stations-service
- ii. Le commerce général avec les clients industriels
- iii. Les carburants d'aviation et de marine
- iv. L'export et le négoce
- v. Le GPL
- vi. Les lubrifiants

Répartition des ventes de Total Sénégal en volume (2015)



Deux lignes de métier dominant le modèle d'affaire de Total Sénégal : le réseau et le commerce général.

Ces deux lignes de métier contribuent ensemble à hauteur de 63% des ventes de la société, en volume.

- Le réseau de stations-service (B2C) : La distribution réseau constitue le cœur de métier de Total Sénégal, qui dispose d'un réseau de 175 stations-service réparties sur toute l'étendue du territoire national. Plusieurs modèles de gestion des stations-service existent : Total Sénégal peut posséder ou louer la station ; et Total Sénégal peut gérer directement la station ou en déléguer la gestion. Toutes les combinaisons sont possibles et, en pratique, appliquées. Outre les carburants, Total Sénégal distribue dans son réseau des produits de spécialité : lubrifiants moteurs, insecticides (aérosols), bouteilles de gaz, lampes solaires. La clientèle réseau de Total Sénégal est constituée de particuliers et d'entreprises adhérentes au programme Cartes pour l'approvisionnement de leur flotte de véhicules. Dans ce métier, la stratégie de Total Sénégal est celle du **multi-service** ; la société a conçu ses stations comme des lieux de vie et d'échange, ce que l'acronyme SFS capture bien : Shop – Food – Services. Total Sénégal se différencie en effet par la proposition de services innovants et intégrés suivante: i) le paiement mobile, qui permet au client de régler le carburant et les services au moyen de son téléphone portable; ii) les services financiers, notamment le transfert d'argent (virement d'espèces), activité en forte croissance effectuée avec différents partenaires (Orange Money, Tigo Cash, Wizall); iii) la distribution alimentaire, activité menée en partenariat avec Citydia (la marque de superettes urbaines) et avec La Croissanterie, qui propose des services alimentaires de boulangerie en station; et iv) une activité professionnelle de diagnostic et d'entretien mécanique, menée en partenariat avec Bosch Car Service, sur le réseau de stations-service de Total Sénégal.
- Le commerce général (B2B) : La clientèle professionnelle (clientèle d'entreprises) représente une part significative de l'activité de Total Sénégal. Principalement composée d'industriels, la clientèle professionnelle, qui compte plus de 600 clients, est principalement consommatrice de fuel, de gazole, et de lubrifiants. Total Sénégal occupe des positions solides auprès d'importants

TOTAL SÉNÉGAL

consommateurs industriels. La part de marché de Total Sénégal sur la clientèle Entreprises est estimée à 42% en 2015, et Total Sénégal a pour objectif de renforcer sa position au cours des prochaines années en proposant à sa clientèle une offre multi-énergies, notamment aux clients miniers. Sur cette ligne de métier, la stratégie de différenciation de Total Sénégal est résolument tournée vers la **qualité**, celle des produits et celle des services, dans une démarche de personnalisation maximale des prestations industrielles. Ici, la force de la marque et sa notoriété, la sécurité et la régularité des approvisionnements, la puissance logistique, l'intégration des services et leur agilité sont les facteurs clés de succès de Total Sénégal.

Les quatre autres lignes de métier de Total Sénégal se caractérisent par les traits saillants suivants :

GPL : Total Sénégal distribue environ 30 100 tonnes de GPL, dont 89% conditionnés en bouteilles, et détient ainsi une part estimée à 25.2% du marché sénégalais en 2015. La société s'appuie sur son centre emplisseur, exploité en commun avec Libya Oil et sur un réseau d'une vingtaine de grossistes en gaz conditionné situés dans toutes les régions du pays

Carburants aviation/marine : Total Sénégal occupe une position forte dans les ventes de carburants destinés notamment aux compagnies aériennes. La société bénéficie dans ce secteur de la puissance du Réseau Air Total International, qui constitue pour une compagnie aérienne, un interlocuteur unique dans un grand nombre d'aéroports d'avitaillement dans le monde. En 2015, la part de marché aviation de la société au niveau local était de 44.4%, contre 28% en 2014

Export et négoce : L'activité export et négoce représente un débouché important pour Total Sénégal, d'environ 93 100 tonnes en 2015, soit 15% de l'activité du distributeur (96 100 tonnes en 2014, soit 16% de l'activité). Total Sénégal exporte principalement vers le Mali.

Lubrifiants : Essentiellement destinés à la clientèle d'entreprises, les lubrifiants de moteur Total sont reconnus pour leur qualité. Avec 10 200 tonnes de ventes en 2015, c'est une activité à forte marge. Pour les particuliers, la société gère un réseau des boutiques dédiées aux lubrifiants, qui sont désormais aussi distribués hors stations.

TOTAL SÉNÉGAL

Le secteur

Volumen et parts de marché

<i>En milliers de tonnes</i>	2012		2013		2014		2015	
	Volume	Part de marché						
Réseau	505,3		533,0		568,9		632,3	
dont Total Sénégal	168,8	33,4%	191,4	35,9%	215,5	37,9%	216,4	34,2%
Clientèle entreprise	331,1		380,1		383,1		419,7	
dont Total Sénégal	152,4	46,0%	144,4	38,0%	171,4	44,7%	174,6	41,6%
GPL	101,7		103,2		111,0		119,6	
dont Total Sénégal	30,3	29,9%	30,4	29,5%	30,6	27,5%	30,1	25,2%
Marché SENELEC	583,4		586,4		633,0		687,2	
dont Total Sénégal	0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Total marché terrestre*	1521,5		1602,7		1695,9		1858,8	
dont Total Sénégal	351,5	23,1%	366,2	22,9%	417,4	24,6%	421,1	22,7%
Aviation	197,3		248,9		219,7		178,0	
dont Total Sénégal	81,2	41,1%	71,8	28,8%	62,5	28,4%	79,1	44,4%
Soutes	69,3		67,2		85,2		117,5	
dont Total Sénégal	14,5	20,9%	10,8	16,1%	10,2	12,0%	20,5	17,5%
Total marché non-terrestre*	266,7		316,1		304,9		295,4	
dont Total Sénégal	95,7	35,9%	82,6	26,1%	72,7	23,8%	99,6	33,7%
Grand total du marché intérieur*	1788,2		1918,7		2000,9		2154,3	
dont Total Sénégal	447,2	25,0%	448,8	23,4%	490,1	24,5%	520,8	24,2%
Ventes massives concurrents TSN	72,9		26,9		38,6		33,7	
Volume lubrifiants TSN	8,3		9,2		9,8		10,2	
Volume export/négoce TSN	29,3		24,4		57,5		59,7	
Tous les volumes de Total Sénégal	557,7		509,3		596,0		624,3	

*Hors lubrifiant et export/négoce. Source CNH

- Sociétés de distribution multinationales: Total Sénégal, Vivo/Shell ; Oil Lybia ; Oryx ; Puma Energy (Trafigura)
- Distributeurs indépendants, au nombre de 25, dont les principaux sont: DIPROM; Elton ; Touba Oil - Touba Gaz ; VitoGaz ; API ; Star Oil ; Al Azar Oil ; Agaz ; LMDB ; Eydon ; Eres ; GIE CMM ; Serigne Gueye & fils ; MKA Excellence.

Le Comité National des Hydrocarbures

L'industrie pétrolière au Sénégal est régulée par le Ministère de l'Énergie et du Développement des Energies Renouvelables, qui assure la tutelle technique du Comité National des Hydrocarbures (CNH). Les principaux textes encadrant l'activité du secteur pétrolier sont la Loi N°98-05 du 8 janvier 1998 portant Code Pétrolier et la loi N° 98-31 du 14 avril 1998 relative aux activités d'importation, de raffinage, de stockage, de transport et de distribution des hydrocarbures. La structure de prix des produits pétroliers, établie par le CNH, est révisée toutes les 4 semaines environ. Le CNH fixe le prix « ex-dépôt » (prix d'achat des produits raffinés à la Société Africaine de Raffinage, la SAR) ainsi que le prix de vente au consommateur. La marge distributeur est fixe. La plupart des prix des produits pétroliers sont régulés, à l'exception des lubrifiants et des carburants utilisés pour l'aviation.

La formation des prix

La structure de prix suivante (depuis le 6 juin 2015) est établie pour l'approvisionnement local et la vente

sur le marché sénégalais de produits pétroliers au cours d'un mois donné :

	Produits blancs	Produits noirs
1 Prix parité importation	Prix basé sur le CIF NWE (Cost Insurance Fret sur le marché North West Europe), intégrant les FSIPP (Fonds de Sécurisation des Importations de Produits Pétroliers) et PSE (Prélèvement Soutien à l'Energie)	
2 Base taxable	Base de calcul des droits de porte	
3 Droit de porte	Inclut droits de douane et redevance statistique	
4 Prix ex-dépôt (1+3)	Prix d'achat à la SAR	
5 Stabilisation fiscale	Variation de la base de calcul de la TVA	
6 Taxe spécifique	Taxe payée mensuellement à l'Etat sur la base des volumes vendus	Non applicable
7 Marge distributeur (brute)	70 F CFA / litre	37 430 F CFA / tonne
<i>dont: péréquation transport</i>	<i>20 F CFA / litre</i>	
<i>dont: frais de passage dépôt</i>	<i>6 FCFA / litre</i>	
8 Base TVA (1+3+6+7+5)		
9 TVA (18% x base TVA)		
10 Prix de vente détaillant (4+6+7+9)		
11 Marge détaillant	14,5 F CFA / litre	
12 Prix de vente au consommateur		

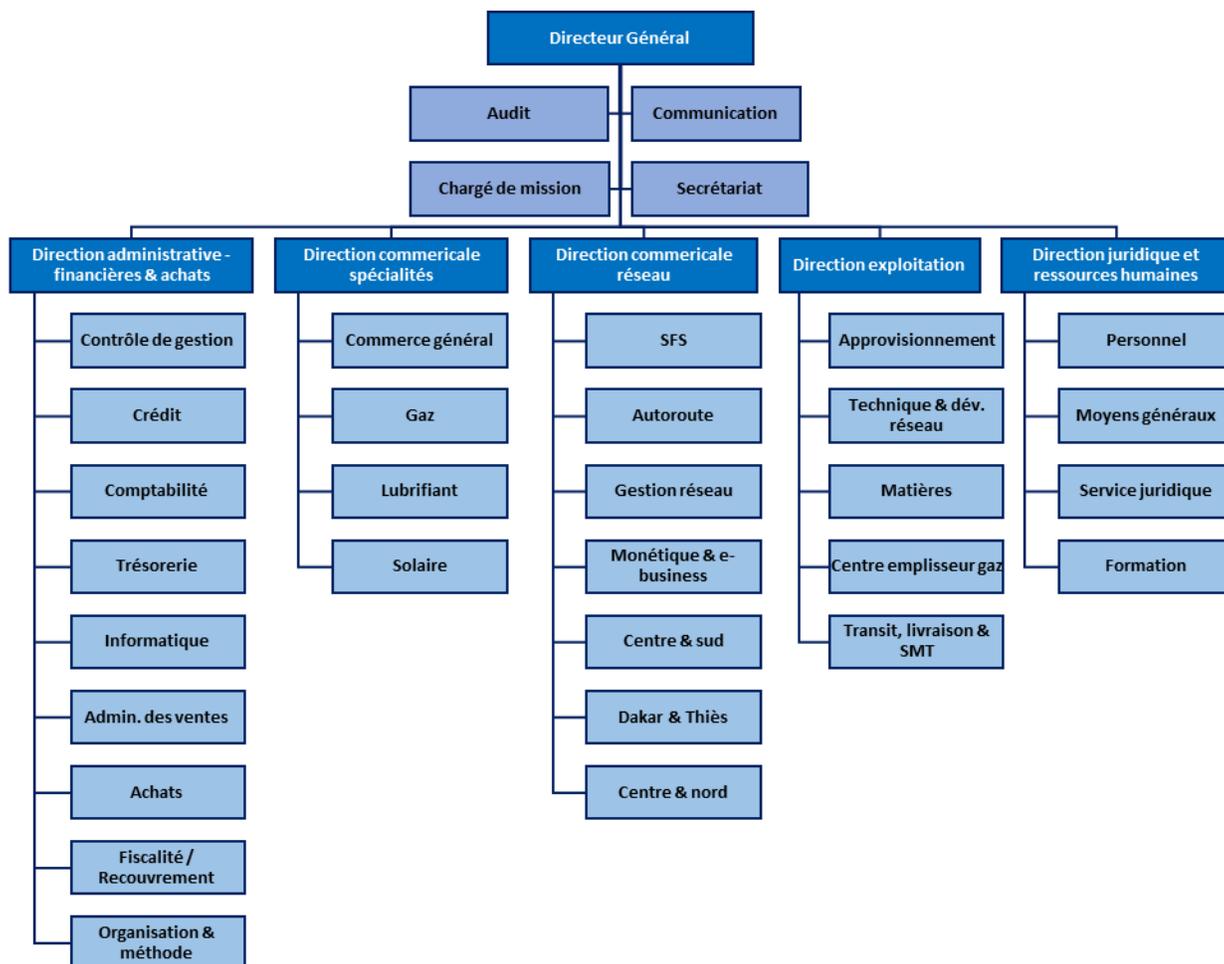
N.B. : Marge nette distributeur des produits blancs = 70 – 20 – 6 = 44 F CFA / litre

Produits blancs et produits noirs

Le pétrole brut fournit deux grandes catégories de produits : les premiers sont des liquides presque incolores que les raffineurs désignent fréquemment par le terme « **blanc** ». Ce sont les essences classiques ou spéciales, le carburéacteur, le kérosène et le gazole; leur particularité commune est leur capacité à être distillés à pression atmosphérique. Les autres produits pétroliers, liquides ou solides, sont de couleur brune, presque « **noire** »; il s'agit essentiellement des fuels lourds, des bitumes et, dans certains cas, du coke. En raffinerie, cette distinction entre produits blancs et noirs n'est pas artificielle: elle engendre, le plus souvent, des compétences et des activités différentes.

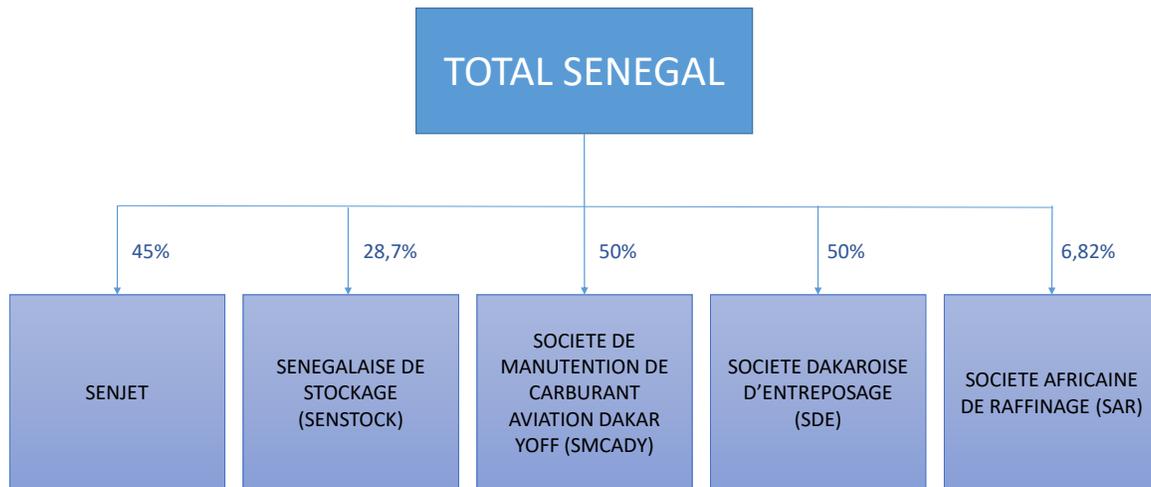
Organisation opérationnelle

L'organigramme de Total Sénégal se présente comme suit :



Les filiales et les participations

Les filiales et participations de Total Sénégal se présentent comme suit :



SENJET a vocation à exploiter le dépôt de stockage du nouvel Aéroport International Blaise DIAGNE. Son actionnariat est le suivant : 45% Total Sénégal, 45% DIPROM, 10% SAR.

SENSTOCK (Sénégalaise de Stockage) détient et opère des dépôts de stockage de produits pétroliers, répartis sur trois sites (dépôts ex-Société des Produits Pétroliers « Produits Blancs », « Produits Noirs » et dépôt de Mbao). Son actionnariat est le suivant: DIPROM 36.9%, SAR 16.4%, Total Sénégal 28,7%, Puma Energy 18%.

La SMCADY (Société de Manutention de Carburants Aviation Dakar-Yoff) est la société de stockage et d'avitaillement aéroportuaire de Dakar, d'une capacité de stockage de 3 300 m³. Son actionnariat est le suivant: Vivo Energy 25%, Libya Oil 25%, Total Sénégal 50%.

La SDE (Société Dakaroise d'Entreposage) détient et opère un dépôt de stockage de fuel à proximité immédiate de la centrale SENELEC du Cap des Biches, d'une capacité de 7 650 m³. Son actionnariat est le suivant: Vivo Energy 50%, Total Sénégal 50%.

La SAR (Société Africaine de Raffinage) a pour principale activité d'importer et de raffiner du pétrole brut. Avec une production de près de 800 000 tonnes métriques, elle approvisionne le marché sénégalais en produits pétroliers : gaz butane, essence, kérosène, gasoil, diesel, fuel oil. Son actionnariat est le suivant: Etat sénégalais via Petrosen 46%, Saudi Bin Laden Group 34%, Total Sénégal 6,8%, Total Outre-Mer 13,2%.

Par ailleurs, Total Sénégal exploite un centre emplisseur de gaz butane, détenu en copropriété (groupement d'actifs) par Total Sénégal à hauteur de 80% et par la société Libya Oil à hauteur de 20%.

TOTAL SÉNÉGAL

Les certifications

Le système de management de Total Sénégal a été certifié en conformité avec la norme **ISO 9001 :2008** par DNV Business Assurance en juin 2014, pour une durée de 3 ans. Cette certification a été obtenue pour la première fois en 2005.

Chiffres clés

Total Sénégal – Comptes sociaux aux normes comptables OHADA

COMPTE DE RESULTAT (en millions de FCFA)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Chiffre d'affaires (CA)	257 181	337 602	366 791	340 509	422 988	357 211
Production stockée (ou déstockage)	1 391	-1 073	-427	-164	-1 489	494
Production immobilisée	0	0	0	0	0	0
Autres produits	1 476	1 239	2 145	3 381	644	1 707
PRODUITS D'EXPLOITATION	260 048	337 767	368 509	343 726	422 143	359 412
Achats de marchandises	-229 093	-302 175	-333 728	-299 591	-360 795	-295 851
Achats de matières premières et fournitures liées	0	0	0	0	0	0
Autres achats	-603	-731	-641	-669	-744	-720
Transports	-4 551	-5 428	-5 989	-6 440	-7 619	-8 692
Services extérieurs	-9 090	-12 481	-15 692	-23 401	-39 054	-36 240
Autres charges	-1 235	-1 995	-3 410	-1 743	-2 068	-2 174
VALEUR AJOUTEE	15 476	14 957	9 049	11 883	11 863	15 736
% CA	6,0%	4,4%	2,5%	3,5%	2,8%	4,4%
Impôts et taxes	-2 961	-977	-1 136	-2 311	-1 323	-1 654
Charges de personnel	-3 979	-4 801	-5 575	-5 554	-4 259	-6 047
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	8 536	9 179	2 337	4 017	6 280	8 035
% CA	3,3%	2,7%	0,6%	1,2%	1,5%	2,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions	-4 925	-3 026	-4 267	-3 243	-3 580	-3 988
Reprises de provisions	1 153	1 076	1	2 213	497	338
Transferts de charges	0	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 764	7 229	-1 930	2 988	3 197	4 384
% CA	1,9%	2,1%	-0,5%	0,9%	0,8%	1,2%
Résultat financier	1 762	864	-125	-390	77	-202
Résultat hors activités ordinaires (H.A.O)	154	2 985	-2 358	4	3 701	2 271
Impôt sur le résultat	-1 602	-2 294	-393	-450	-2 074	-2 500
RESULTAT NET	5 078	8 784	-4 806	2 151	4 901	3 953
% CA	2,0%	2,6%	-1,3%	0,6%	1,2%	1,1%

BILAN (en millions de FCFA)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Charges immobilisées	13	5	1	131	208	622
Immobilisations incorporelles	916	728	540	625	679	741
Immobilisations corporelles	14 186	15 704	15 319	21 877	26 291	28 623
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	3 817	4 843	8 091	11 390	11 171	11 115
Actif circulant H.A.O	0	0	0	0	0	0
Stocks	12 823	13 924	9 478	25 645	8 789	20 610
Créances et emplois assimilés	52 914	57 961	54 208	58 359	64 149	52 571
Trésorerie - Actif	7 339	9 289	558	4 630	8 862	7 846
Ecart de conversion - Actif	0	0	0	57	60	1
TOTAL ACTIF	92 009	102 455	88 194	122 713	120 210	122 127
Capital	3 258	3 258	3 258	3 258	3 258	3 258
Primes et réserves	13 606	12 169	16 718	11 912	11 414	13 188
Résultat net de l'exercice	5 078	8 784	-4 806	2 151	4 901	3 953
Provisions réglementées et fonds assimilés	79	42	42	42	42	42
Dettes financières	5 859	4 748	6 009	4 577	5 273	6 261
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O	606	0	0	0	0	0
Clients, avances reçues	3 034	4 543	5 083	5 263	5 325	5 243
Fournisseurs d'exploitation	29 662	22 768	32 973	37 853	34 363	48 902
Dettes fiscales	6 722	10 471	4 589	5 901	9 591	9 997
Dettes sociales	344	408	341	334	384	360
Autres dettes et risques provisionnés	102	198	130	350	2 400	1 365
Trésorerie - Passif	23 612	34 878	23 756	51 065	43 142	29 546
Ecart de conversion - Passif	49	189	102	8	118	14
TOTAL PASSIF	92 009	102 455	88 194	122 713	120 210	122 127

TOTAL SÉNÉGAL

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (en millions de FCFA)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Capacité d'autofinancement (CAF)(+)	8 696	7 749	1 819	3 177	4 283	5 332
Variation de BFR(-)	-1 773	7 482	-12 841	13 885	-13 535	-13 517
Investissements (I)(-)	4 503	2 306	5 362	12 686	3 353	4 047
Free Cash Flow (FCF) (1)	5 967	-2 039	9 298	-23 395	14 465	14 803
Dettes financières nettes (2)	22 131	30 336	29 206	51 012	39 552	27 961

TAUX DE CROISSANCE - COMPTE DE RESULTAT (en %)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Chiffre d'affaires (CA)	28,1	31,3	8,6	-7,2	24,2	-15,6
Production stockée (ou déstockage)	127,4	-177,2	-60,2	-61,6	808,1	-133,2
Production immobilisée	--	--	--	--	--	--
Autres produits	-27,4	-16,1	73,2	57,6	-80,9	164,9
PRODUITS D'EXPLOITATION	27,9	29,9	9,1	-6,7	22,8	-14,9
Achats de marchandises	32,6	31,9	10,4	-10,2	20,4	-18,0
Achats de matières premières et fournitures liées	--	--	--	--	--	--
Autres achats	19,8	21,2	-12,3	4,4	11,2	-3,2
Transports	-7,8	19,3	10,3	7,5	18,3	14,1
Services extérieurs	10,4	37,3	25,7	49,1	66,9	-7,2
Autres charges	9,4	61,5	70,9	-48,9	18,7	5,1
VALEUR AJOUTEE	-2,6	-3,4	-39,5	31,3	-0,2	32,6
Impôts et taxes	103,2	-67,0	16,3	103,4	-42,7	25,0
Charges de personnel	12,1	20,6	16,1	-0,4	-23,3	42,0
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	-21,5	7,5	-74,5	71,9	56,3	27,9
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1,4	-38,6	41,0	-24,0	10,4	11,4
Reprises de provisions	12 321,1	-6,7	-100,0	442 543,8	-77,5	-32,0
Transferts de charges	--	--	--	--	--	--
RESULTAT D'EXPLOITATION	-19,2	51,8	-126,7	-254,8	7,0	37,2
Résultat financier	458,1	-51,0	-114,5	211,5	-119,8	-361,0
Résultat hors activités ordinaires (H.A.O)	121,6	1 840,7	-179,0	-100,2	84 192,5	-38,6
Impôt sur le résultat	-26,1	43,2	-82,9	14,7	360,7	20,5
RESULTAT NET	23,5	73,0	-154,7	-144,8	127,8	-19,3

TAUX DE CROISSANCE - BILAN (en %)	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Charges immobilisées	-36	-61	-86	17 751	59	198
Immobilisations incorporelles	0,0	-20,5	-25,8	15,8	8,5	9,2
Immobilisations corporelles	-2,9	10,7	-2,5	42,8	20,2	8,9
Avances et acomptes versés sur immobilisations	--	--	--	--	--	--
Immobilisations financières	43,2	26,9	67,1	40,8	-1,9	-0,5
Actif circulant H.A.O	--	--	--	--	--	--
Stocks	28,2	8,6	-31,9	170,6	-65,7	134,5
Créances et emplois assimilés	30,4	9,5	-6,5	7,7	9,9	-18,0
Trésorerie - Actif	82,9	26,6	-94,0	729,3	91,4	-11,5
Ecart de conversion - Actif	--	--	--	--	4,4	-98,7
TOTAL ACTIF	26,4	11,4	-13,9	39,1	-2,0	1,6
Capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primes et réserves	0,0	-10,6	37,4	-28,7	-4,2	15,5
Résultat net de l'exercice	23,5	73,0	-154,7	-144,8	127,8	-19,3
Provisions réglementées et fonds assimilés	-23,0	-47,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes financières	-14,4	-19,0	26,6	-23,8	15,2	18,7
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O	--	-100,0	--	--	--	--
Clients, avances reçues	55,4	49,7	11,9	3,5	1,2	-1,5
Fournisseurs d'exploitation	151,7	-23,2	44,8	14,8	-9,2	42,3
Dettes fiscales	20,3	55,8	-56,2	28,6	62,5	4,2
Dettes sociales	-19,7	18,7	-16,3	-2,2	15,0	-6,1
Autres dettes et risques provisionnés	-96,8	95,4	-34,7	169,7	586,6	-43,1
Trésorerie - Passif	7,9	47,7	-31,9	115,0	-15,5	-31,5
Ecart de conversion - Passif	150,5	288,0	-46,1	-92,2	1 394,3	-88,3
TOTAL PASSIF	26,4	11,4	-13,9	39,1	-2,0	1,6

TOTAL SÉNÉGAL

RATIOS	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Rentabilité						
Volumes ('000 tonnes)	496,4	541,3	557,7	509,3	596,0	624,3
Marge de profit (RN/CA) en %	2,0	2,6	-1,3	0,6	1,2	1,1
Rotation des actifs (CA/TA) en %	279,5	329,5	415,9	277,5	351,9	292,5
Levier financier (TA/FP) en %	417,8	422,5	579,8	706,8	612,9	597,5
Retour sur fonds propres (RN/FP) en %	23,1	36,2	-31,6	12,4	25,0	19,3
ROA (RN/TA) en %	5,5	8,6	-5,4	1,8	4,1	3,2
Marge brute sur frais variables (MBFV) en milliards de FCFA	21,3	23,3	19,6	19,1	23,6	26,1
MBFV par tonne ('000 F CFA)	42,9	43,0	35,1	37,5	39,6	41,8
Charges d'exploitation/Produits d'exploitation en %	98,2	97,9	100,5	99,1	99,2	98,8
Liquidité						
Ratio de liquidité générale (AC/PC) en %	162,4	187,3	147,7	169,0	140,1	111,1
Ratio de liquidité de l'actif (AC/TA) en %	71,4	70,2	72,2	68,5	60,7	59,9
Rotation des stocks (en nombre de fois / an)	17,9	21,7	35,2	11,7	41,0	14,4
Délais clients (en jours de CA) (3)	61,7	51,5	44,3	51,4	45,5	44,2
Délais fournisseurs (en jours de CA) (3)	34,6	20,2	27,0	33,4	24,4	41,1
Flexibilité financière						
Gearing (Dettes financières/FP) en %	26,6	19,6	39,5	26,4	26,9	30,6
Couverture des charges d'intérêt (EBE/intérêts financiers)	12,6	9,1	1,9	3,9	5,1	6,7
Dettes financières/EBE en %	68,6	51,7	257,1	113,9	84,0	77,9

Notes

(1) FCF = CAF +/- Variation de BFR - Investissements, ce sont les flux opérationnel libres de tout engagement opérationnel

(2) Dette financière nette = Dette financière + trésorerie passif - trésorerie actif

(3) Taux de TVA utilisé 20%

CAF = Capacité d'autofinancement

RN = Résultat Net

CA = Chiffre d'affaires

TA = Total Actif

FP = Fonds Propres

AC = Actif Circulant

PC = Passif Circulant

© 2016 Emerging Markets Rating (EMR) & West Africa Rating Agency (WARA). Tous droits réservés. WARA est une Agence de Notation de l'UEMOA agréée par le CREPMF.

La notation de crédit est une opinion sur la capacité et la volonté d'un émetteur à faire face au remboursement de ses obligations financières, et non une quelconque appréciation de la valeur des actions de cet émetteur. Il est rappelé qu'il peut être risqué pour un investisseur de fonder sa décision d'investissement sur la seule notation de crédit.

La compréhension des méthodologies et échelles propres à WARA est essentielle pour mesurer la portée des opinions présentées dans les rapports. Il est vivement recommandé aux lecteurs des rapports de se rapprocher de WARA aux fins d'en obtenir copie.

Toutes les informations contenues dans nos rapports ont été obtenues à partir de sources considérées comme fiables. Cependant, étant donné la possibilité d'erreurs humaines ou d'autres aléas, toute information est présentée « en l'état » et sans aucune garantie que ce soit. WARA met tous les moyens à sa disposition pour vérifier la qualité de l'information utilisée pour délivrer une notation. WARA n'étant pas un réviseur de comptes, aucune garantie d'exhaustivité ne peut être fournie. En aucun cas WARA ne pourrait être tenu responsable et redevable à une personne ou une entité pour une quelconque perte réalisée suite à l'émission d'un de ses rapports ; chaque utilisateur de nos rapports est pleinement responsable de l'interprétation qu'il fera des opinions présentées. Ce rapport ne constitue en aucun cas un conseil de vendre, garder ou acheter un quelconque titre de créance.

Auteurs :

Charbel GHAZI, Analyste Principal

Moro KAMARA, Analyste Support

